

# BOURSE D'ÉTUDE

## du Conseil Régional Centre-Val de Loire

### Secteur sanitaire et social

RENTRÉE 2026

Entre 1454 € et 6335 € net annuel par virement mensuel sur 10 mois suivant la durée de la formation.  
Cf. arrêté du 22 juillet 2020.



#### QUELLES FORMATIONS SONT CONCERNÉES ?

Les élèves et étudiants inscrits en formation initiale à temps plein ou en cursus partiel préparant un diplôme d'État de Moniteur Éducateur, d'Éducateur Spécialisé, d'Éducateur de Jeunes Enfants, d'Éducateur Technique Spécialisé.

#### VOUS POUVEZ

Cumuler une bourse avec d'autres dispositifs d'aide dont l'allocation chômage versée par France Travail.

#### VOUS NE POUVEZ PAS

Cumuler une bourse avec un contrat aidé, un contrat d'apprentissage et un congé individuel de formation (CIF).

#### DATES DE DÉPÔT

Dates à consulter sur le site : [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr)

**CONTACT :** [bourses@its-tours.com](mailto:bourses@its-tours.com)

La notification conditionnelle (à télécharger sur votre espace personnel) est à faire parvenir à cette adresse mail.